

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2015

Ordre du jour

- Locations appartements : Mairie, Maison de Bourg
- Questions diverses

9 élus sont présents. Philippe Coste est absent.

1. Locations appartements : Mairie, Maison de Bourg

Concernant le logement F3 au premier étage de la mairie, libre depuis le 15 mai, une demande a été déposée par Madame Angèle Deschamps. Le conseil lui attribue ce logement à compter du 01 juin 2015 pour un loyer mensuel de 364,50 €.

Pour le F5 situé dans la maison de bourg, des visites et des appels n'ont pas abouti, mais une demande a été déposée par Madame Caroline Mayen-Sarret. Le conseil lui attribue ce logement à compter du 01 juin 2015 pour un loyer mensuel de 495 €, sans le garage. Celui-ci doit rester disponible afin de faciliter les travaux d'aménagement de la salle communale au premier étage.

Pour chaque appartement, la caution est légalement fixée à un mois de loyer, et le loyer exigible au 10 du mois.

2. Questions diverses

Départ de Pierre Redon : à compter du 01 juin 2015, Pierre Redon a demandé à être en disponibilité pour 6 mois. Ce départ oblige le conseil à réfléchir à la pertinence d'une embauche. Il est décidé de prendre le temps pour pourvoir à son remplacement. La commune envisage de faire appel aux employés intercommunaux de la communauté de communes.

Cérémonie de Rossignol : elle se déroulera le dimanche 07 juin à 11 devant la stèle. La municipalité invite tous les habitants et les anciens combattants à participer à cette cérémonie. Les enfants de l'école chanteront à cette occasion Le Chant des Partisans et l'harmonie de Landos « L'Intrépide » animera la cérémonie.

Aménagement de la salle dans la maison de bourg : le dossier de consultation des entreprises (DCE) est en cours de finalisation.

Voirie : des demandes de devis ont été formulées pour la réfection des voies communales.

PNR : l'enquête publique est terminée, la Région va entériner cette enquête puis lancer une consultation auprès des communautés de communes et des communes. Le conseil municipal sera bientôt amené à délibérer sur l'adhésion de notre commune à ce PNR.

Bulletin municipal : il est en cours de réalisation avec une distribution fin juin par la poste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.